



Projet de méthaniseur MONESTIÉS CONCOURS DE DÉNIS ET DE MENSONGES ENTRE LE MAIRE ET AIMER LE SÉGALA

26 avril 2023

DÉNIS DE DEMOCRATIE DUMAIRE ...

Dépôt du **permis de construire du méthaniseur validé** par le Maire sans information au Conseil municipal = **DÉNI DE DÉMOCRATIE**

Une seconde version complétée a été déposée en mairie le **06 avril**, la précédente ayant donc été retoquée comme incomplète. Toujours aucune info et **NOUVEAU DÉNI DE DÉMOCRATIE**.

Le 25 mars, on lui demande l'avancement du dossier, il nous répond qu'il n'a aucune info : **MENSONGE** puisqu'il était forcément informé du refus de la 1^{ère} demande.

Et le 12 avril, nouvelle demande d'information et toujours pas de réponse, alors qu'il a signé ce 2^e récépissé 6 jours plus tôt : **MENSONGE ENCORE**

ET MENSONGES !

MENSONGES D'AIMER LE SEGALA

Le n° de parcelle indiqué sur le permis de construire n'est pas celui qui a été annoncé en mairie le 8 juillet et en réunion publique le 1^{er} décembre = **MENSONGE D'AIMER LE SEGALA**

En juillet 2022, les porteurs de projet annoncent :

- traitement de **30 t/jour** à raison de **2 ou 3 voyages/jour**
- matières entrantes, uniquement matières agricoles, fumier, lisier et CIVE

Puis ils passent à **8 voyages par jour** annoncés, et cuves **surdimensionnées** pour seulement 30 t/j (susceptibles de traiter combien, 90 t/j ?) **MULTIPLICATION DES TRANSPORTS**

Matières traitées : l'activité principale déclarée par Aimer le Ségala est « **Achat de tous produits méthanisables dans la mesure où les matières proviennent au moins à 50 % d'exploitations agricoles** »

Les autres 50%, ce sera quoi ? DANGER !!

INFORMATIONS FLUCTUANTES ➔ NON FIABLES ! ENFUMAGE ?

STOPPONS CE PROJET INSENSÉ AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD
Ensemble, préservons notre eau et notre environnement
Rejoignez l'association SOS Ségala nature pour, ensemble
NOUS FAIRE ENTENDRE

Information et contact : <https://m.hubaut.eu>
<https://www.youtube.com/@sossegalanature/videos>

Ne pas jeter sur la voie publique